



A ce jour, l'association "SolidariToit" vit essentiellement grâce aux dons réguliers ou occasionnels. Mais aussi grâce aux recettes d'évènements organisés par l'association.

Le logement est la partie visible de notre action, celle qui demande le plus de financement. Cependant il ne faut pas oublier la partie "immergée", celle qui ne se voit pas forcément comme : aide dans les diverses démarches administratives, (couverture médicale, recherche d'emploi...etc) ou l'aide pour l'apprentissage du français, prise en charge de frais médicaux non pris en charge par l'assurance maladie.....

SolidariToit vous remercie pour votre engagement. pour nous aider deux façons de procéder :

1 -un versement par chèques, à l'ordre de « SolidariToit » - à envoyer à l'adresse postale ci-dessous (ou les déposer dans la boîte aux lettres).

2- si vous optez pour des virements réguliers directement depuis votre compte bancaire, **vous** devez informer votre banque de votre intention de faire des virements au profit de SolidariToit et lui transmettre les informations suivantes :

IBAN : FR76 1027 8072 4500 0206 3590 155

BIC : CMCIFR2A

Ainsi **vous** maîtrisez les dates, la fréquence et le montant de vos virements. SolidariToit n'intervient d'aucune façon auprès de votre banque.

Adresse postale : **SolidariToit, 1 rue du presbytère 42800 RIVE DE GIER**

Mail : solidaritoit.comite@gmail.com

site : <https://solidaritoit.garradin.eu>

SOUTENEZ « SolidariToit »
Comité de Parrainage pour un logement – SolidariToit - canton de RIVE DE GIER
1 rue du presbytère 42800 RIVE DE GIER

Je soutiens les actions de « SolidariToit » en direction des personnes en difficultés.

- Je fais un don ponctuel

- Je m'engage à verser :

Mensuellement

Trimestriellement

Annuellement

la somme de : 5€ 10€ 20€ 50€ autre somme.....

Paiement par : chèque à l'ordre « SolidariToit » adressé à l'adresse ci-dessus

virement: IBAN : FR76 1027 8072 4500 0206 3590 155

BIC : CMCIFR2A

Nom :Prénom :

Adresse :

Tél :Mail :

L'association « SolidariToit » est reconnue d'intérêt général. Vous pouvez bénéficier d'une déduction fiscale de 66 % de votre don ainsi :

**Don de
120€**

66 % déduction fiscale

**Coût réel
40,80€**

je souhaite recevoir un reçu fiscal

je ne souhaite pas être adhérent à l'association « SolidariToit »

Fait le.....à

Signature :